

**Monsieur Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

**Madame Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

*Signé*

Nos réf : FB/FL 153 - 04 - 2020

**M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie**

Ministère de l'Économie

139, rue de Bercy

75 012 PARIS

Aubenas, le 1er avril 2020

Monsieur le Ministre,

L'arrêté du 15 mars 2020, complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, détaille la fermeture jusqu'au 15 avril des lieux publics non essentiels et précise les lieux qui sont ouverts en France pendant la période de confinement.

Les jardinerie ne figurent pas dans la liste des commerces de première nécessité autorisés à rester ouverts, sauf si elles font office d'animalerie et proposent de l'alimentation animale.

Les jardinerie sont donc aujourd'hui fermées pour la vente des plants alimentaires (légumes, fruits, aromatiques, fruitiers...), et des milliers de plants sont en train d'être jetés.

Cette décision laisse nos concitoyens dans l'incompréhension, puisqu'il s'agit d'un secteur alimentaire à part entière : l'achat de plants permet l'autonomie alimentaire, la protection de l'environnement, la valorisation des produits locaux et naturels, et présente aussi un intérêt financier indéniable.

Cette décision de fermeture met également en grande difficulté les jardinerie, et donc les filières horticoles et agricoles, d'autant plus qu'à cette période de l'année sont réalisées un grand nombre de plantations alimentaires.

De grandes enseignes de jardinerie sont prêtes à s'engager fermement pour mettre en place immédiatement plusieurs mesures sanitaires limitant la contagion, si elles ont la possibilité de ré-ouvrir.

Face à cette situation, ils souhaiteraient que le gouvernement puisse reconsidérer cette décision et demandent l'annulation de cette interdiction de vente de plants alimentaires, puisqu'il s'agit d'un secteur alimentaire.

Vous remerciant par avance de l'intérêt bienveillant que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

*Avec mon soutien*

Fabrice BRUN  
*Député de l'Ardèche*

